

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société Hightech Payment Systems S.A au capital de 70.359.900 dirhams, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui aura lieu le 27 juin 2016 à 11h, au siège social de la société sis à Casanearshore - Shore 1 - 1100 Bd Al Qods Casablanca, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration ;
- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes pour l'exercice 2015 ;
- Approbation desdits rapports, ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice 2015 ;
- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée ;
- Approbation des opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice ;
- Affectation des résultats ;
- Quitus aux administrateurs et décharge aux commissaires aux comptes ;
- Fixation du montant global des jetons de présence à répartir entre les administrateurs pour l'exercice 2016.
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes Ernst & Young;
- Démissions d'administrateurs ;
- Nominations d'administrateurs ;
- Pouvoirs à conférer.

PROJET DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2015 tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 36.205.110,24 dirhams. Elle approuve toutes les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, l'Assemblée Générale Ordinaire, donne aux Administrateurs et aux commissaires aux comptes, quitus de leur mandat pour l'exercice 2015.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'affectation suivante des résultats :

Affectation des résultats	Situation au 31 décembre 2015	Affectation résultat net 2015	Situation après affectation
Capital social au personnel	70 359 900	-	70 359 900
Prime d'émission, de fusion, d'apport	31 623 410	-	31 623 410
Réserve légale	7 035 990	-	7 035 990
Autres réserves	-	-	-
Report à nouveau	54 360 630	18 615 135	72 975 765
Résultat net de l'exercice	36 205 110	-	-
Distribution de dividendes	-	17 589 975	-
Total	199 585 040	36 205 110	181 995 065

Il sera donc distribué un dividende de 25 dirhams par action, et seront mis en paiement le 1^{er} juillet 2016.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant global des jetons de présence à répartir entre les Administrateurs à 780.000 dirhams pour l'exercice 2016.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le mandat du Commissaire aux Comptes Ernst & Young arrive à expiration au terme de la présente Assemblée. L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat de commissaire aux comptes du cabinet Ernst & Young. Son mandat viendra à expiration à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat des administrateurs, ci-après rappelés, est venu à échéance lors de la présente Assemblée Générale.

- Monsieur Mohamed HORANI.
- Monsieur Samir KHALLOUQUI.
- Monsieur Driss SABBAHE.
- Madame Anne-Lofton COBB.
- Monsieur Philippe VIGAND.
- Madame Kenza KABBAJ.
- Monsieur Hassan LAAZIRI.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale accepte la démission des administrateurs ci-après :

- Madame Christine J. M. MORIN-POSTEL.
- Monsieur Abdeslam ALAOUI SMAILI.
- Monsieur Christian COURTES.
- Monsieur Pierre-André POMERLEAU.

L'Assemblée Générale nomme les Administrateurs dont la liste est donnée ci-après, pour un mandat d'une durée de six ans. Leur mandat viendra à expiration à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021.

- Madame Anne-Lofton COBB.
- Madame Christine J. M. MORIN-POSTEL.
- Monsieur Mohamed HORANI.
- Monsieur Samir KHALLOUQUI.
- Monsieur Driss SABBAHE.
- Monsieur Philippe VIGAND.
- Monsieur Hassan LAAZIRI.
- Monsieur Abdeslam ALAOUI SMAILI.
- Monsieur Christian COURTES.
- Monsieur Pierre-André POMERLEAU.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.